

SAUVONS LES GARNOULES

le 18 février 2012
à Ligny-sur-Canche

Dossier
de presse



Organisé par



GNT
GROUPE DES
NATURALISTES
DU TERNOIS



Avec le soutien de



SOMMAIRE

Communiqué de presse	p. 3
Le dispositif amphibiens à Ligny-sur-Canche	p. 4
• Une solution : l'intervention humaine	p. 4
• Des résultats positifs depuis 2009	p. 4
• Pourquoi protéger les amphibiens ?	p. 5
• Chacun peut agir !	p. 5
L'étang de Waligny : lieu de reproduction des amphibiens	p. 6
Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais	p. 7
Les acteurs et partenaires de l'opération	p. 9

Contact

Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais Service communication

Tél : 03 21 54 75 00

Céline Guicheret - Responsable communication
celine.guicheret@espaces-naturels.fr

Stéphane Contie - Chargé de communication
stephane.contie@espaces-naturels.fr

N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes informations complémentaires, demande d'interview, iconographie ou organisation de reportage.

Chantier nature
**SAUVONS
LESGARNOULES**
Le 18 février 2012
à Ligny-sur-Canche



Communiqué de presse
Février 2012

Pour la quatrième année consécutive, Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais s'associe aux habitants de Ligny-sur-Canche pour la sauvegarde des amphibiens. Le 18 février 2012, des bénévoles concevront un dispositif qui permettra aux grenouilles, crapauds et tritons de traverser la route départementale en toute sécurité.

Des habitants de la commune de Ligny-sur-Canche, des membres du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, du Groupe des naturalistes du Ternois et du CPIE Val d'Authie, seront rassemblés le samedi 18 février 2012 à Ligny-sur-Canche pour participer à l'installation d'un dispositif amphibien.

Encadré par le Conservatoire d'espaces naturels, ce chantier aura lieu le long de la route départementale D941. Il s'agit de sécuriser l'accès à une zone humide (plus de deux hectares), l'étang de Waligny. Cet étang constitue chaque année un lieu de ponte privilégié pour les grenouilles et crapauds sortant de leur hibernation dans les boisements alentours. Deux routes coupent leur chemin et le taux de mortalité des crapauds est de ce fait élevé. L'objectif du chantier consiste à disposer une bâche au bord de la route et à poser des seaux le long. Lorsque les amphibiens quitteront le boisement pour retrouver les lieux de ponte, ils seront coincés par la bâche qu'ils longeront jusqu'à tomber dans un seau enterré. Il faudra alors inspecter quotidiennement les seaux et les animaux seront relâchés directement dans la zone humide. **Ce sont ainsi plus de 600 amphibiens qui ont été sauvés en 2011.**

A l'initiative de la commune et du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, gestionnaire de l'étang de Waligny, cette opération a été lancée en 2009 en faveur de la sauvegarde des amphibiens de Ligny-sur-Canche.

Rejoignez le Conservatoire d'espaces naturels et les habitants de Ligny-sur-Canche en faveur des princes de nos mares.

Date à retenir :

Dans le cadre de **Fréquence Grenouille**, partez à la découverte des amphibiens du 1^{er} mars au 31 mai 2012.



Renseignements et inscription :

Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais
Tél : 03 21 54 75 00 / 06 84 24 12 67
auprès de Sandrine Gougaud
Lieu et heure de rendez-vous
communiqués sur inscription.
Prévoir des bottes et un gilet jaune.

Contact presse :

Conservatoire d'espaces
naturels du Nord et du Pas-de-Calais
Service Communication
Tél : 03 21 54 75 00
celine.guicheret@espaces-naturels.fr
stephane.contie@espaces-naturels.fr

LE DISPOSITIF AMPHIBIENS À LIGNY-SUR-CANCHE

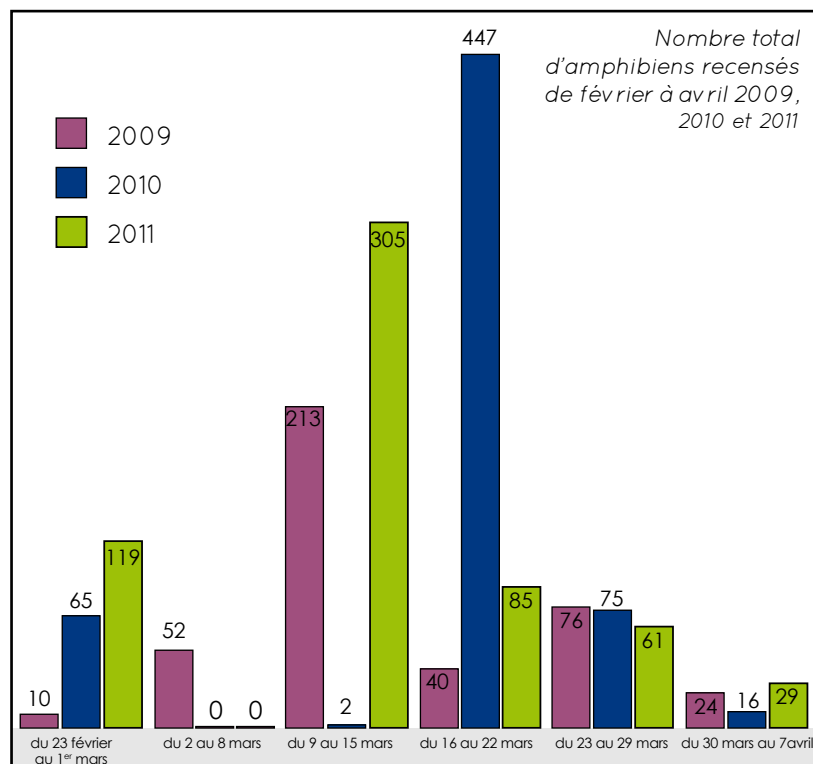
C'est au cours de la signature de la convention de gestion entre le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais et la commune de Ligny-sur-Canche pour la préservation de l'étang de Waligny en 2005, que la commune a alerté le Conservatoire sur l'hécatombe qui survenait au début de chaque printemps.

En effet, à la fin de l'hiver, les différentes espèces d'amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons) entament une migration les conduisant de leur site d'hivernage jusqu'à leur site de ponte : mare, étang ou autre point d'eau... où ils se reproduiront. Durant ces migrations, les amphibiens sont confrontés à de multiples obstacles dont la route où ils se font écraser, qui sépare les bois où ils passent l'hiver, de la zone humide où ils se reproduisent.

Une solution : l'intervention humaine

Pour résoudre ce problème, un dispositif de capture sera, comme en 2009, 2010 et 2011, installé le 18 février 2012, par des habitants de la commune de Ligny-sur-Canche et des membres du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, du Groupe des naturalistes du Ternois et du CPIE Val d'Authie, le long de la route départementale D941, la plus passante. Le dispositif mis en place est simple : des bâches et des seaux sont installés le long de la chaussée afin de bloquer la traversée. Ainsi, les amphibiens qui quittent leur boisement pour se retrouver sur les lieux de ponte, se retrouveront arrêtés par la bâche qu'ils longent jusqu'à ce qu'ils tombent dans un seau enterré. Les seaux sont ensuite relevés quotidiennement par des habitants de Ligny-sur-Canche jusqu'en avril. Les amphibiens sont relâchés de l'autre côté de la route, sains et saufs, après avoir été comptés et déterminés précisément.

Des résultats positifs depuis 2009



Tout comme en 2010, le dispositif à Ligny-sur-Canche a permis de sauver plus de 600 amphibiens en 2011. C'est notamment grâce à la mobilisation et à l'implication exemplaire de la commune de Ligny-sur-Canche que le suivi a pu être assuré pendant près de deux mois. Par ailleurs, le dispositif amphibiens a également contribué à faire progresser la connaissance scientifique des espèces présentes sur cette zone (6 espèces recensées : Crapaud commun, Grenouille rousse, Grenouille verte, Triton alpestre, Triton palmé, Triton ponctué) et de connaître leurs principaux axes de migration (en fonction des numéros de seaux les plus souvent occupés).

Le succès du dispositif amphibiens ces dernières années a amené la commune et le Conservatoire d'espaces naturels à renouveler l'opération en 2012. Sur la base des résultats collectés pour cette prochaine édition, les services départementaux pourraient être saisis afin d'étudier la possibilité de mettre en œuvre un dispositif plus pérenne.

Pourquoi protéger les amphibiens ?

Ces dernières décennies, la situation des amphibiens, dans la région Nord - Pas-de-Calais, comme partout ailleurs en France et dans le monde, est préoccupante. Les scientifiques ont constaté un phénomène de déclin des populations d'amphibiens, qui affecte des milliers d'espèces dans tous les types d'écosystèmes. La fragmentation de l'espace (développement de routes infranchissables) ou encore l'uniformisation des paysages (arrachage des haies) sont notamment des facteurs qui constituent des difficultés pour la survie des amphibiens.

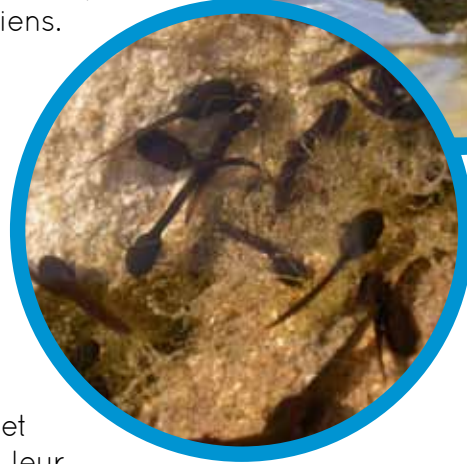
À chaque stade de leur évolution, les amphibiens sont des maillons essentiels dans le fonctionnement des écosystèmes. En effet, têtards, ils jouent un rôle de recyclage de la matière car ils sont détritivores et se nourrissent de matière organique morte. Adultes, ils contribuent à la régulation des populations en consommant de nombreux invertébrés. Ainsi, leur présence demeure un indicateur de bon fonctionnement des écosystèmes et de la fonctionnalité des milieux dans la mesure où leur cycle de vie nécessite plusieurs types d'habitats (aquatique et terrestre), qui doivent être connectés et de qualité.

Pour protéger les amphibiens, il importe donc de veiller à la préservation des zones humides et de conserver des milieux naturels de qualité. Du 1^{er} mars au 31 mai 2012, l'opération nationale Fréquence Grenouille, relayée dans le Nord - Pas-de-Calais par le conservatoire d'espaces naturels, est l'occasion de se mobiliser pour cette cause.

Plus d'informations sur l'opération Fréquence Grenouille : www.conservatoiresitesnpc.org rubrique Les grands rendez-vous.



Grenouille verte



Têtards

Photos : C. Richard - S. Gougaud



Chacun peut agir !

Pour cette opération, un flyer et une affiche ont été réalisés.

Pour venir participer au sauvetage des amphibiens, rendez-vous le samedi 18 février 2012 à Ligny-sur-Canche !

Prévoir des bottes et un gilet jaune.
Chantier gratuit et ouvert à tous, sur inscription.

Renseignements et inscription auprès de Sandrine Gougaud
au 03 21 54 75 00 ou au 06 84 24 12 67.
sandrine.gougaud@espaces-naturels.fr

L'ÉTANG DE WALIGNY : LIEU DE REPRODUCTION DES AMPHIBIENS

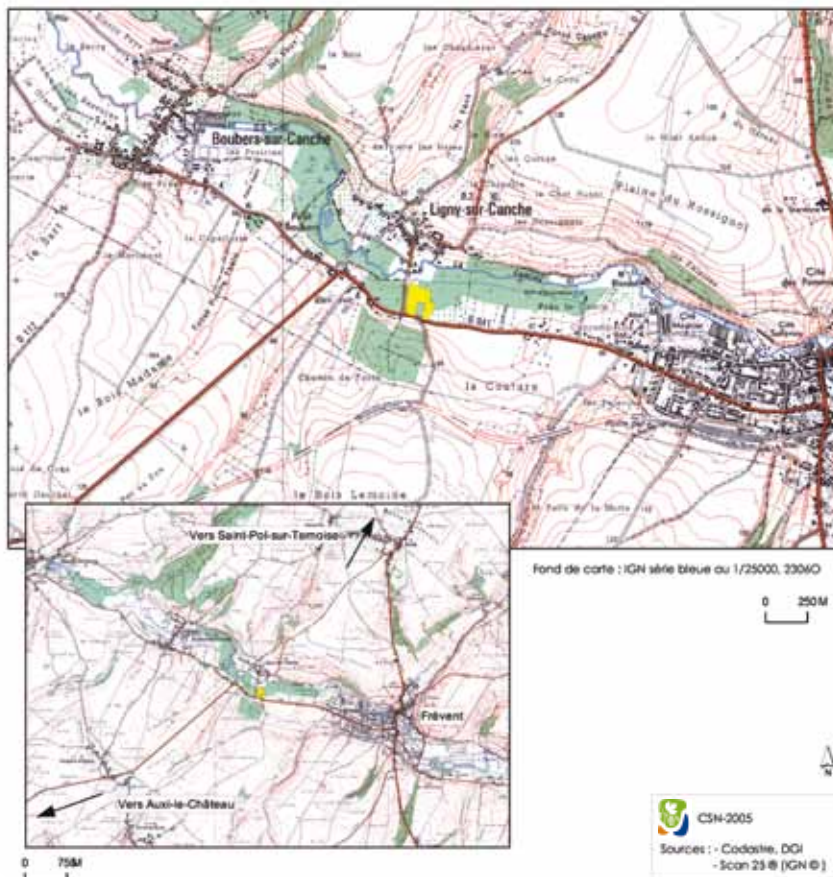
L'étang de Waligny appartient au secteur de la Haute Canche. Il se situe sur la commune de Ligny-sur-Canche, dans le Pas-de-Calais.



L'étang de Waligny a été creusé sur d'anciennes prairies alluviales. La moitié du site est boisée et plantée de peupliers. À l'ouest, étang, sources et réseau de fossés s'entremêlent créant ainsi une mosaïque très imbriquée d'habitats naturels : roselières, cariçaies, mégaphorbiaies, herbiers aquatiques à cresson...

L'étang de Waligny accueille, sur un peu plus de deux hectares, de nombreuses espèces animales et parmi elles plusieurs espèces d'amphibiens. Cette zone humide constitue chaque année un lieu de ponte privilégié pour les grenouilles et crapauds sortant d'hivernage dans les boisements alentours.

En 2005, une convention de gestion pour la préservation de l'étang de Waligny a été conclue entre le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais et la commune de Ligny-sur-Canche et prévoit notamment la restauration, la conservation et la mise en valeur des habitats, de la faune, de la flore et de la fonge remarquables.



LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais est une association à but non lucratif, créée en 1994 à l'initiative d'associations fondatrices :

- le Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul ;
- la Fédération Nord Nature Environnement ;
- le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais ;
- la Société botanique du nord de la France ;
- la Société géologique du Nord ;
- la Société mycologique du nord de la France.

Le Conservatoire d'espaces naturels agit, en partenariat avec les acteurs locaux, les collectivités, les administrations et les associations pour préserver et promouvoir le patrimoine naturel régional. En 2011, il intervient sur 86 sites dans le Nord - Pas-de-Calais (coteaux calcaires, zones humides, bois, landes, sites géologiques, gîtes à chauves-souris...). Parmi ceux-ci, 70 bénéficient d'une maîtrise foncière ou d'usage pour une surface de 1656 hectares. Ces espaces naturels recèlent une extraordinaire biodiversité : plus de la moitié de la faune et de la flore régionales y est sauvegardée. Pour assurer la protection pérenne de ces espaces, le Conservatoire d'espaces naturels les acquiert ou passe des conventions pluri-annuelles avec leurs propriétaires.



QUATRE MISSIONS

Connaître, protéger, gérer et valoriser sont les quatre grandes missions mises en oeuvre :

Connaître

Grâce à des expertises scientifiques, améliorer la connaissance de notre environnement régional ;

Protéger

Recenser et préserver les espaces naturels, assurer la pérennité de leur vocation et mettre en oeuvre un plan de gestion ;

Gérer

Restaurer et entretenir les sites naturels dans un état optimal pour la préservation de la biodiversité, de la géodiversité et des paysages ;

Valoriser

Amener tous les publics à prendre conscience de la valeur patrimoniale des sites, de leur richesse et de la nécessité de les conserver aujourd'hui pour les générations futures.



OBJECTIVITÉ, RIGUEUR, RÉACTIVITÉ

Pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le Conservatoire d'espaces naturels a su s'entourer de près d'une trentaine de salariés au niveau de formation et d'expérience adapté à la mise en oeuvre de chacune des étapes de la préservation des espaces naturels. L'association est animée par un Conseil d'administration qui rassemble des spécialistes de la nature et de l'environnement et s'appuie sur un réseau de bénévoles actifs. Ses interventions sont placées sous l'égide d'un Conseil scientifique et technique composé d'experts en sciences écologiques. Trois principes animent les actions menées par le Conservatoire : la qualité, le partenariat et la citoyenneté.

Photos : © J-A Jorant - © T. Cheyrez - © M. Bredèche



Au plus proche des territoires

L'implantation stratégique du Conservatoire au cœur de la région permet une implication locale importante. Les salariés sont proches des partenaires et des élus locaux et ont de par cette proximité une bonne connaissance du terrain et des enjeux du territoire.

Sites acquis, loués ou gérés par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais en décembre 2011

70 sites pour une surface de 1 656 ha



Photos : © D. Haubrex - © S. Cohez - © S. Gougard - © B. Gallier

Le Conservatoire d'espaces naturels en chiffres



- Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais intervient sur 70 sites représentant une surface de 1656 hectares par maîtrise foncière ou d'usage ;
- Une réserve naturelle nationale ;
- 10 sites classés Réserves naturelles régionales ;
- 8 nouvelles réserves naturelles régionales prochainement.

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais est membre :

- du réseau des Conservatoires d'espaces naturels ;
- de Réserves naturelles de France.



Devenez citoyen de la nature



Contact

Conservatoire d'espaces naturels
du Nord et du Pas-de-Calais
152 boulevard de Paris - 62190 Lillers
Tél : 03 21 54 75 00 - Fax : 03 21 54 56 07
mail : conservatoiresitesnpc@nordnet.fr
www.conservatoiresitesnpc.org

www.conservatoiresitesnpc.org

LES ACTEURS ET PARTENAIRES

de l'opération *sauvons les garnoules* à Ligny-sur-Canche le samedi 18 février 2012.

Une opération à l'initiative de :



COMMUNE DE
LIGNY-SUR-CANCHE

En partenariat avec :



Soutenu par :

